

ACTION PUBLIQUE

PARLEMENT

Contrôle des politiques publiques : comment les députés veulent challenger Bercy

Le groupe de travail sur l'évaluation des politiques publiques va demander la création d'une agence d'évaluation et un accès direct aux données économiques de Bercy. Au sein du groupe majoritaire, les élus réclament un "printemps de l'évaluation", tandis que Bercy reste sur la défensive.

Les députés veulent plus d'experts pour contrôler le gouvernement. Déçu par les propositions de Matignon sur le renforcement des moyens de contrôle du Parlement, le président de l'Assemblée nationale **François de Rugy** a déjà prévenu que les projets de loi qui seront présentés le 9 mai en conseil des ministres seront amendés lors des débats dans l'hémicycle. A la manœuvre : le groupe de travail dédié aux moyens de contrôle et d'évaluation présidé par **Jean-Noël Barrot** et dont **Jean-François Eliaou** est le rapporteur. Il remettra son rapport le 21 mai. Ses propositions pourraient servir de base aux futurs amendements portés des députés de la majorité, nombreux à vouloir compenser la diminution du nombre de parlementaires par des capacités d'expertise et de contrôle accrues.

Vers une agence d'évaluation

De retour de Washington, où Jean-François Eliaou a fait le déplacement avec une partie des élus au *Joint Committee on Taxation* et au

Congressional budget office, deux organes qui conseillent le Congrès américain, le groupe de travail va proposer la création d'une agence d'évaluation indépendante. Les députés ont notamment été impressionnés par le travail du CBO qui a chiffré, lors de leur visite, l'impact des mesures de **Donald Trump** sur l'assurance maladie. L'organe de prospective a ainsi révélé courant avril que la remise en question de l'*Obamacare* privera 14 millions d'Américains de couverture maladie. Ciblent particulièrement les débats budgétaires, le rapport devrait mettre l'accent sur de nouveaux objectifs d'évaluation *ex ante* qui permettraient, par exemple, de chiffrer l'impact de chaque amendement déposé durant les débats sur le projet de loi de finances.

La future agence pourra également faire appel à des ressources externes, sur le modèle de l'*Ufficio parlamentare di bilancio* du Parlement italien. L'office recourt aux expertises de plusieurs départements d'universités pour simuler l'impact des choix

budgétaires débattus. Au cours des discussions du groupe de travail, plusieurs noms de laboratoires ou d'agences comme **France Stratégie** ou l'**Observatoire français des conjonctures économiques** (OFCE) ont été évoqués, avant la tenue d'une table ronde animée par l'économiste **Esther Duflou** en juin (LLA du [21/03/18](#)). Ces laboratoires pourraient être sollicités comme contributeurs mais le rapport ne devrait pas préconiser, comme cela a été évoqué un moment pour France Stratégie, une mise sous tutelle du Parlement de ces organes.

Bercy sous open data ?

L'obligation faite à Bercy de transmettre les données brutes - et anonymisées - devrait s'imposer à la fois comme la proposition la plus subversive du rapport et la plus partagée sur les bancs de l'hémicycle. L'idée, défendue dans une tribune parue dans *Le Monde* signée par **Eric Woerth** (LR), **Valérie Rabault** (PS), **Eric Coquerel** (FI) et **Amélie de Montchalin** (LREM) le 19 avril, plaidait pour "*un contrat de transparence réciproque entre les administrations et les parlementaires sur les données économiques et budgétaires*", rappelant au passage à Bercy que "*c'est aux*

Français qu'appartiennent ces données brutes". Ambiance ! Le ministère de l'économie et des finances, qui conserve jalousement ces datas, reste pour l'instant de marbre face à ces demandes de transparence sur les débats économiques. Mais si elles étaient exaucées, elles permettraient aux élus de déconstruire - avec d'autres experts que ceux du Trésor - les prévisions et recommandations en matière budgétaire et fiscale qui font souvent office de paroles d'évangile dans l'hémicycle, faute de contre-expertise possible.

Vers un contrôle de la trajectoire budgétaire

Le rapporteur du groupe devrait également proposer de passer rapidement aux travaux pratiques. Le rapport pourrait proposer de contrôler la trajectoire des comptes publics de l'année en cours, mission dont Bercy avait jusqu'ici le monopole. Cette évaluation se ferait dès juillet, à l'occasion des discussions sur le projet de loi de règlement et d'approbation des comptes, qui portait jusqu'à présent sur les chiffres de l'année précédente.